



Conférence générale

35^e session, Paris 2009

ed

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Commission ED

35 C/COM.ED/1 Prov. Rev.

12 octobre 2009

Original anglais

PROGRAMME DE LA COMMISSION ÉDUCATION

PROJET DE CALENDRIER DES TRAVAUX

(Salle II)

12 au 15 octobre et 19 octobre 2009

1. Le Président soumet à l'approbation de la Commission le projet de calendrier des travaux ci-joint (voir annexe), qui a été établi conformément aux recommandations formulées par le Conseil exécutif et approuvées par la Conférence générale au sujet de l'organisation des travaux de la 35^e session (35 C/2 Rev.).
2. La Commission examinera dix points de l'ordre du jour de la Conférence générale – les points 4.2 (grand programme I – Éducation), 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.14, 5.17, 5.19, 5.23 et 8.4.
3. Le Président propose d'organiser les travaux de la Commission en quatre débats :
 - Le **premier débat** sera consacré au point 4.2 – Examen et adoption du Projet de programme et de budget pour 2010-2011, grand programme I « Éducation » (35 C/5 Rev.) y compris les résolutions proposées dans ce document, les recommandations du Conseil exécutif et les projets de résolution soumis par les États membres.
 - Le **deuxième débat** portera sur les points 5.3 – Application de la résolution 34 C/58 concernant les institutions éducatives et culturelles dans les territoires arabes occupés, 5.5 - Amendements aux statuts du Comité intergouvernemental pour le Projet régional d'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PRELAC), 8.4 – Révision de la Convention régionale de 1981 sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les États d'Afrique et de la Convention régionale de 1983 sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur en Asie et dans le Pacifique, et 5.17 - Conversion de la dette au bénéfice de l'éducation.
 - Le **troisième débat** concernera les points 5.19 – Projet de stratégie pour la deuxième moitié de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement

durable (2005-2019) y compris la Déclaration de Bonn, 5.4 - Stratégie visant à faire du Bureau international d'éducation (BIE) le Centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula, et 5.14 – Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance.

- Le **quatrième débat** sera consacré aux points 5.23 – Proposition concernant la création en Inde de l'Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable en tant qu'institut de catégorie 1 et 5.6 – Proposition concernant la création aux Philippines d'un centre d'apprentissage tout au long de la vie pour le développement durable en Asie du Sud-Est, en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO et Proposition concernant la création en République arabe syrienne d'un centre régional sur le développement de la petite enfance, en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO.

4. À l'issue de chaque débat, les représentants du Directeur général répondront aux questions soulevées par les délégués.

5. Le Président tient à signaler que les grandes lignes de la Table ronde ministérielle intitulée « Quelle éducation pour demain ? Les enseignements des grandes conférences internationales sur l'éducation » seront présentées le lundi 12 octobre, dans l'après-midi.

6. L'après-midi du mardi 13 octobre, le Président donnera la parole aux présidents des instituts de l'UNESCO pour l'éducation, qui présenteront leurs rapports sur les activités de ces instituts en 2008-2009. Chaque exposé n'excédera pas sept minutes.

7. Comme le montre le calendrier ci-joint, les documents dont la Commission sera saisie sont le Projet de programme et de budget pour 2010-2011 et les recommandations du Conseil exécutif à ce sujet, les documents concernant des points qui appellent une décision de la Commission, les documents qui lui sont transmis pour information, des rapports, et des projets de résolution. Pour ce qui est des projets de résolution relatifs à des points autres que le point 4.2, le calendrier sera peut-être incomplet si la Commission est saisie dans les délais requis de projets de résolution supplémentaires. Les observations du Directeur général sur les projets de résolution soumis par les États membres et jugés recevables figurent dans le document 35 C/8 ED.

8. La Commission adoptera son rapport à sa dernière séance, l'après-midi du lundi 19 octobre.

9. En présentant ce calendrier, le Président tient à rappeler aux délégués le volume et l'importance des tâches qui les attendent et la nécessité d'achever les travaux à la fin de la sixième séance de la Commission, dans la matinée du jeudi 15 octobre. Tout retard des débats par rapport au présent calendrier obligerait la Commission à prolonger ses séances, ce qui devrait être évité dans toute la mesure possible.

10. Le Président a décidé que la durée de chaque intervention serait strictement limitée à cinq minutes pour le point 4.2 - Examen et adoption du Projet de programme et de budget pour 2010-2011, et à deux à trois minutes pour tous les autres débats. Il saisit cette occasion pour signaler que si l'examen d'un point quelconque prend moins de temps que prévu, il passera immédiatement au débat sur le point suivant. Il propose en outre que les points 5.3, 5.5, 5.17 et 8.4 soient adoptés sans débat. Il tient à souligner que les points 5.3, 5.5 et 8.4 ont déjà été largement débattus au sein du Conseil exécutif.

11. Afin de faciliter l'organisation du travail, les délégués sont priés de bien vouloir s'inscrire à l'avance sur la liste des orateurs appropriée. Pour tous les débats, la liste des orateurs sera disponible au comptoir de distribution des documents situé sur le côté gauche devant la salle de réunion. Lors de chaque débat, la liste des orateurs sera close à la fin de l'intervention du troisième délégué inscrit.

Date et heure	Séance	Débat	Point de l'ordre du jour	Activités	Documents et projets de résolution
	1			Instituts de l'UNESCO pour l'éducation Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE) Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIEP) Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE) Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC) <i>Introduction au débat 1 par le représentant du Directeur général</i>	35 C/DR.30 35 C/DR.36 35 C/DR.40 35 C/DR.41 35 C/DR.42 35 C/DR.52 35 C/DR.54 35 C/DR.55 35 C/DR.74
Mardi 13 octobre 10 heures – 13 heures	2	1		Suite du débat 1	

Date et heure	Séance	Débat	Point de l'ordre du jour	Activités	Documents et projets de résolution
Mardi 13 octobre 15 heures – 18 heures	3			Suite du débat 1 <i>Réponse du représentant du Directeur général sur le débat 1</i> <i>Recommandations concernant l'adoption du Projet de programme et de budget pour 2010-2011 (résolutions proposées, recommandations du Conseil exécutif et projets de résolution présentés par les États membres)</i> Présentations par les présidents des instituts de l'UNESCO pour l'éducation Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE) Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIPÉ) Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE) Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC) Exposé du Directeur du Bureau régional de Santiago sur le PRELAC	35 C/REP/1 35 C/REP/2 35 C/REP/3 35 C/REP/4 35 C/REP/5 35 C/REP/6 35 C/REP/7
Mercredi 14 octobre 10 heures – 13 heures	4	2	5.3	Application de la résolution 34 C/58 concernant les institutions éducatives et culturelles dans les territoires arabes occupés <i>Introduction au débat 2 par le représentant du Directeur général</i> <i>Introduction du Président au point 5.3</i> <i>Recommandations concernant le point 5.3</i>	35 C/17 et Add.

Date et heure	Séance	Débat	Point de l'ordre du jour	Activités	Documents et projets de résolution
			<p>5.4</p> <p>5.14</p>	<p>Stratégie visant à faire du Bureau international d'éducation (BIE) le Centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula</p> <p><i>Introduction par le représentant du Directeur général au point 5.4</i></p> <p><i>Recommandations concernant le point 5.4</i></p> <p>Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance</p> <p><i>Introduction par le représentant de la Fédération de Russie au point 5.14</i></p> <p><i>Recommandations concernant le point 5.14</i></p>	<p>35 C/18</p> <p>35 C/COM.ED/DR.1</p>
<p>Jeudi 15 octobre 10 heures – 13 heures</p>	<p>6</p>	<p>4</p>	<p>5.23</p> <p>5.6</p>	<p>Proposition concernant la création en Inde de l'Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable en tant qu'institut de catégorie 1</p> <p><i>Introduction au débat 4 par le représentant du Directeur général</i></p> <p><i>Introduction par le représentant du Directeur général au point 5.23</i></p> <p><i>Recommandations concernant le point 5.23</i></p> <p>Proposition concernant la création aux Philippines d'un centre d'apprentissage tout au long de la vie pour le développement durable en Asie du Sud-Est, en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO</p> <p><i>Introduction par le représentant du Directeur général au point 5.6 (Philippines)</i></p> <p><i>Recommandations concernant le point 5.6 (Philippines)</i></p>	<p>35 C/61</p> <p>35 C/20 Partie XIII</p>

Date et heure	Séance	Débat	Point de l'ordre du jour	Activités	Documents et projets de résolution
			5.6	<p>Proposition concernant la création en République arabe syrienne d'un centre régional sur le développement de la petite enfance, en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO</p> <p><i>Introduction par le représentant du Directeur général au point 5.6 (République arabe syrienne)</i></p> <p><i>Recommandations concernant le point 5.6 (République arabe syrienne)</i></p>	35 C/20 Partie XVI
<p>Lundi 19 octobre 15 heures – 18 heures</p>	7			<p>Examen et adoption du rapport de la Commission ED</p>	<p>35 C/71 (35 C/COM.ED/2)</p>